

5.6. Reconversion économique

Alors que les siècles précédents avaient connu une forte augmentation démographique, le XIV^{ème} siècle va être marqué par une évolution de la population plus fluctuante. En effet, des famines vont se déclarer ainsi que des épidémies de peste.

Une période de disette chronique, conséquence de la surpopulation, commence en 1316-17. Mises dans l'impossibilité de reconstituer leurs réserves, les classes les plus pauvres subissent les conséquences de la malnutrition.

Une sous-alimentation chronique provoque la faiblesse généralisée de l'organisme. Lorsqu'en 1348, la peste revient dans les principautés belges, elle fauche d'innombrables victimes, affaiblies, et réapparaît à chaque génération. Par ailleurs, les activités commerciales connaissent de profondes mutations. Les marchands flamands ne dominent plus le marché du drap (même si les draps belges restent présents sur tous les marchés européens) mais sont supplantés par les Italiens, les Anglais... Cela est surtout sensible à Bruges qui atteint son apogée au XIV^{ème} s. et où les marchands étrangers se groupent en colonies par « nation » : Allemands, Anglais, Écossais, Génois, Vénitiens... Par contre, les vieilles familles de Bruges se retrouvent avec les Italiens dans les métiers de la finance. La ville devient en effet un important centre bancaire et boursier.

Dans le Hainaut, le Namurois, le pays de Liège (bref, l'actuelle Wallonie), plusieurs industries traditionnelles se développent : l'extraction de la houille¹ (charbon), la tannerie, le travail du métal .

Pour l'ensemble de la Belgique, malgré quelques difficultés, l'économie de la fin du Moyen Âge est encore très active.

5.7. La vie culturelle

Au XIII^{ème} siècle, des écoles laïques apparaissent, subventionnées par des bourgeois aisés, et ce, pour donner aux futurs marchands des rudiments d'écriture et de calcul. Il faut dire que l'instruction est encore fort peu répandue.

Liège qui attirait aux XII^{ème}-XIII^{ème} siècles des étudiants de toute l'Europe perd de son prestige au profit de Paris. C'est dans cette ville que les étudiants vont de préférence achever leurs études au XIV^{ème} siècle.

Aux XII^{ème}-XIII^{ème} s., le latin n'est plus la langue officielle.

Partout dans le comté de Flandre, jusqu'à la moitié du XIII^{ème} siècle, le français devient la langue administrative (aussi bien dans les parties où l'on parle le flamand que dans les parties wallonnes). A partir de cette époque, le bilinguisme devient la

¹ Combustible.

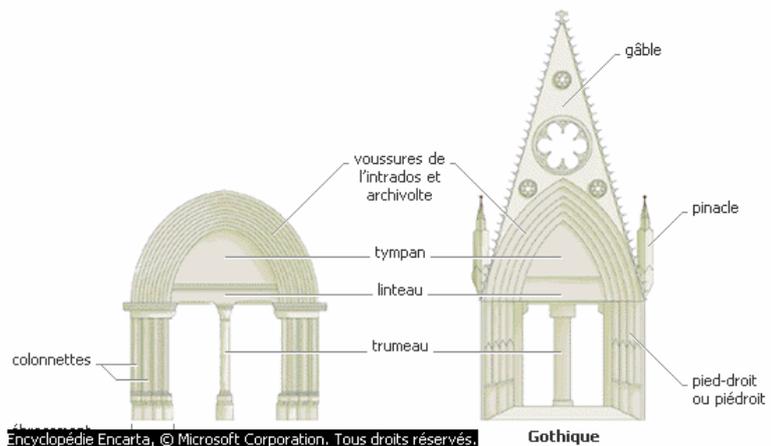
norme dans l'administration. Le français est la langue de l'élite ; le flamand, la langue du peuple.

Dans le Brabant, les ducs, malgré leur prédilection pour le français, font rédiger leurs actes dans la langue de leurs sujets : en thiois pour les Flamands et en roman pour le Wallon.

A Liège, le français prévalut.

Dans le Luxembourg, la chancellerie comtale utilisait au XIII^{ème} s. le français au lieu de l'allemand.

Dès le XIII^{ème} siècle, le style roman est abandonné. Désormais on s'inspire du style gothique français, plus aérien, plus élégant. Ce style est caractérisé par l'arc brisé, les voûtes sur croisée d'ogives, les arcs-boutants évidés. Les édifices gothiques sont plus élevés et plus lumineux.



5.8. Et le Luxembourg...

L'année 963 marque le début de l'histoire du Luxembourg proprement dit. L'empereur du Saint-Empire dote un comte ardennais, *Sigefroid*, de la charge d'avoué² du domaine du monastère Saint-Maximin de Trèves. Mais ce que l'on retiendra d'abord de la vie de Sigefroid est la fondation en 963 du *Lucilinburhuc*, ce qui signifie «petit château», autour duquel, au fil des siècles, une ville forteresse se développe. Suite à la création d'un *marché* et la construction d'une église consacrée en 987, les populations environnantes y viennent et donnent vite au lieu des allures de bourgades. Le fait qu'une communauté de chanoines³ vient s'installer près de l'église – qui est elle-même dotée par Sigefroid de reliques prestigieuses et d'autels aux titres relevant de la symbolique impériale – va conférer une lourde symbolique religieuse au lieu.

Peu à peu les descendants de Sigefroid vont d'éloigner peu à peu du trône. En 1060, le territoire est devenu comté, gouverné par le comte Conrad, le

² Laïque qui était chargé par les seigneurs ecclésiastiques de défendre les droits des églises ou abbayes.

³ Nom de certains religieux réguliers, dépendant d'une église.

fondateur de la maison de Luxembourg. Le « Luxembourg » (comme on l'appelle désormais) devient une entité politique propre et forte, d'autant plus que Conrad fonde, au pied du château, un monastère de lignage, le *Munster* : désormais les comtes ne se feront plus inhumer à Saint-Maximin de Trèves mais au Munster. Par ailleurs, Conrad est le premier des descendants de Sigefroid à ajouter à son titre comtal la référence au centre de son pouvoir, le « *de Lucelemburc* ». Dans les années 1120-1130, s'éteint la lignée masculine issue du comte Conrad : le Luxembourg passe ensuite sous la domination de la maison de Namur et de Limbourg. Une double influence, latine et germanique, le caractérisait déjà à cette époque.

En 1308, avec Henri VII, les comtes de Luxembourg accèdent à la dignité impériale et donnent au Saint Empire romain germanique quatre empereurs au cours des XIV^e et XV^e siècles. L'accession au trône royal ouvre au Luxembourg des perspectives très larges. Cette dernière permet entre autres d'attribuer des fiefs d'Empire vacants (pour cause d'absence de descendants ou de rébellion des vassaux) à des membres de sa propre famille afin d'agrandir le domaine familial. En 1310, la Bohême est justement libre, son dernier roi étant décédé et ne laissant qu'une fille. À la délégation bohémienne venue lui demander un roi, Henri VII propose d'abord son frère Waléran. Mais les envoyés tchèques veulent unir la fille de leur roi défunt au jeune fils d'Henri, pensant ainsi pouvoir mieux le former pour en faire un vrai roi de Bohême... Le 1^{er} septembre 1310, Jean, le fils d'Henri, épouse Élisabeth de Bohême et part en octobre à la « conquête » de son royaume.

Le comté est érigé en duché en 1354, par Charles IV (1316-1378), fils de Jean du Luxembourg. Charles IV, couronné empereur à Rome, déplace le centre du royaume germanique vers l'est. En 1378, à la mort de Charles IV, un quart du territoire du royaume est sous domination luxembourgeoise, mais les terres dynastiques se trouvent surtout à l'est, en Bohême, en Moravie, en Silésie, en Lusace, en Brandebourg. Charles IV fait de Prague le véritable centre politique et culturel de son royaume.

VI. L'État bourguignon (1384-1482)

La Maison de Bourgogne s'installe en Flandre à la suite du mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Male, fille du comte de Flandre, Louis de Male. Quoiqu'absorbée par la politique française, elle réussit au XV^{ème} s. à regrouper les différentes principautés belges en un « État » puissant pratiquement indépendant de la France et de l'Empire.

6.1. L'unification des Pays-Bas

A. La préparation de l'unité territoriale avec Philippe le Hardi et Jean sans Peur

Princes français avant tout, Philippe le Hardi et Jean sans Peur n'ont jamais songé à unifier les principautés belges, mais par des alliances matrimoniales, ils rendirent cette unification possible après eux.

▪ Philippe le Hardi (1384-1404)

Philippe le Hardi est le plus jeune fils du roi de France *Jean II*. Ce surnom lui vient du courage dont il fit preuve lors du combat contre les Anglais sur le champ de bataille de Poitiers. Pour ce même courage, son père le récompensa en lui faisant don du duché de Bourgogne.

En 1369, il épouse Marguerite de Male, fille de Louis de Male, comte de Flandre. Lorsqu'en 1384, ce dernier meurt, Philippe va se retrouver à la tête de vastes territoires : Flandre, Artois, Bourgogne, Franche-Comté. Il va en outre étendre son influence par d'habiles jeux politiques. En 1385, il marie sa fille et son fils successivement à l'héritier et à l'héritière du comté de Hainaut-Hollande. Par ailleurs, il rachète les terres du Limbourg et d'Outre-Meuse à sa tante, *Jeanne de Brabant*, et obtient pour son fils cadet Antoine l'héritage du Brabant.

Parallèlement, Philippe s'implique beaucoup dans la gestion de la France. Après la mort de son frère Charles V, le duc participe à la régence qui entoure le jeune Charles VI, sacré roi à l'âge de douze ans.

Il n'hésite pas à utiliser troupes et argent français pour affirmer son autorité sur les Flamands, en écrasant la révolte de Rozebeke en 1382 et en imposant la paix de Tournai aux Gantois, trois ans plus tard.

▪ Jean sans Peur (1404-1419) et Antoine (1406-1415)

En 1406, date de la mort de la duchesse Jeanne, Antoine est mis à la tête du Brabant-Limbourg. Par son mariage, il devient maître en 1409 du Luxembourg. Il

meurt en 1415 à la bataille d'Azincourt où il s'opposa aux Anglais. Son fils *Jean IV* sera mis à la tête du Brabant-Limbourg avec l'appui des États brabançons.

De son côté, Jean sans Peur est depuis la mort de son père en 1404 à la tête du duché de Bourgogne ainsi que des comtés de Franche-Comté, de Flandre et d'Artois. Il devient l'allié de *Guillaume IV*, comte de Hainaut-Hollande, et du frère de ce dernier, *Jean de Bavière*, prince-évêque de Liège. Il l'aide même à écraser une révolte des Liégeois⁴ en 1409 et réussit à implanter une influence bourguignonne dans la principauté de Liège.

Mais c'est surtout sa politique à l'égard de la France qui absorbe Jean sans Peur. Dès 1392, à la suite de la folie de Charles VI, il dispute la régence du royaume au duc d'Orléans Louis, le frère de Charles VI, qu'il fait assassiner en 1407. Après de longs conflits, il est lui-même assassiné en 1419 à Montereau par des partisans de Louis d'Orléans. Son fils Philippe le Bon a alors 23 ans.

B. La réunion des Pays d'en-bas (Pays-Bas) par Philippe le Bon (1419-1467)

C'est Philippe le Bon qui va procéder à l'unification des principautés de nos régions, en les regroupant sous son autorité. Par héritage et par mariage, il va acquérir la Bourgogne, la Franche-Comté, la Flandre, l'Artois, puis le duché de Brabant-Limbourg (après avoir fait le serment de respecter la *Joyeuse Entrée*), enfin le Hainaut, la Zélande, la Hollande, la Frise occidentale. Il achète le comté de Namur et le duché du Luxembourg. Il va également parvenir à exercer son contrôle sur les principautés épiscopales d'Utrecht, de Cambrai et de Liège en y imposant des évêques ayant un lien de parenté avec lui : il place comme évêque de Cambrai son frère *Jean de Bourgogne*, il fait désigner son fils bâtard *David* évêque d'Utrecht, son neveu *Louis de Bourbon* devient évêque de Liège. À cet ensemble (auquel il faut retirer la Bourgogne et la Franche-Comté), il donne le nom de *Pays d'en-bas* ou *Pays-Bas*. La Bourgogne et la Franche-Comté constituent les *Pays d'en-haut*.

Philippe rêve alors d'obtenir le titre de roi de la part de l'empereur germanique. Mais l'empereur refusa. À défaut du titre de roi, Philippe n'en fut pas moins complètement indépendant de l'Allemagne.

Au XVI^e s., le premier historien de la maison de Bourgogne n'hésite pas à qualifier Philippe de *conditor imperii Belgici* (fondateur de l'État Belgique).

Dans nos régions, l'extension du pouvoir du duc de Bourgogne ne va pas sans résistance. Les populations ressentent avant tout la nouvelle dynastie comme étrangère. Cependant, sous Philippe le Bon, s'ébauche un sentiment unitaire qui n'efface pas les régionalismes. Il est stimulé par différents facteurs : les fréquentes menaces extérieures, par la réunion à Bruxelles en 1464 des délégués des états provinciaux en Assemblée commune, première manifestation des *états généraux* des

⁴ Il se battit avec tant de fougue qu'on le surnomma « sans Peur ».

Pays-Bas, par la création de l'ordre de la Toison d'Or en 1430, lors des festivités à Bruges à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal.

L'ordre de la Toison d'Or est un ordre de chevalerie séculier⁵. Trois raisons sont données pour justifier sa création : la première est de faire honneur aux anciens chevaliers pour les services déjà rendus ; la deuxième est d'honorer les nobles dans la force de l'âge ; la troisième est d'inciter les chevaliers non encore élus à se comporter de manière à être eux-mêmes élus dans l'ordre. Les desseins politiques de Philippe sont clairs : il souhaite ainsi renforcer ses relations avec la noblesse et s'en assure le soutien pour créer un bloc politique fondé sur sa puissance. Les insignes de l'ordre consistent en un collier ou en une chaîne auquel pend un bélier d'or. Cet animal fait référence à la légende grecque des Argonautes, suggérant une symbolique selon laquelle la dynastie des Bourgogne remonte à la lignée des Troyens.

Au niveau de la politique extérieure, Philippe, en raison de l'assassinat de son père par les Français, va s'impliquer dans la guerre des Cent Ans qui a cours à cette époque. Il va prendre parti pour les Anglais et, en 1420, il reconnaît le roi d'Angleterre *Henri V* comme héritier du roi de France, Charles VI, et régent du royaume. Mais cette alliance va le décevoir car non seulement les alliés réduisent à rien l'influence bourguignonne en France mais ils la concurrencent jusqu'en Lotharingie. En effet, en 1422, le duc de Gloucester, frère cadet de Henri V, épousa Jacqueline de Bavière qui avait quitté Jean IV, et deux ans plus tard, il prend possession du Hainaut. Philippe va l'en chasser. Malgré cet incident, la collaboration des Anglais et des Bourguignons a continué.

En 1430, il entre en conflit avec *Charles VII* et vient assiéger Compiègne où il s'empare de *Jeanne d'Arc*. Malgré la prise de Jeanne d'Arc, les Bourguignons doivent lever le siège et seront finalement battus ailleurs en raison de la mollesse des Anglais. Peu à peu Philippe va se rapprocher de Charles VII et, en 1435, il conclut la paix avec ce dernier. Par le *traité d'Arras*, Charles VII lui lègue la Picardie et l'exempte d'hommage pour la Flandre et l'Artois.

L'Angleterre, furieuse de ce retournement de situation, confisque les bateaux flamands qui sont dans ses ports et déclarent la guerre aux Bourguignons. La Bourgogne va alors aider Charles VII à reprendre Paris aux Anglais. Mais à la suite de plusieurs échecs, Philippe va finir par négocier : en 1439, il obtient un rétablissement de la paix et des rapports commerciaux entre l'Angleterre et ses États.

C. Charles le Téméraire (1467-1477)

Philippe le Bon meurt à Bruges en 1467. Son fils Charles va lui succéder.

⁵ Qui appartient à la vie laïque

Charles le Téméraire, souverain impulsif et peu doué en diplomatie, sera le dernier duc de Bourgogne. Face aux appétits du roi de France, Louis XI, qui profite de la sénilité⁶ de Philippe le Bon à la fin du règne de ce dernier, il défend ses territoires et veut ensuite les étendre, pour constituer un Etat centralisé et d'un seul tenant. Pour atteindre ses objectifs, il emploiera la force, mais ses guerres de conquête se solderont par des échecs, plus particulièrement vers la fin de son règne.

En 1452, Charles devient comte de Charolais, à 19 ans. Lorsque le roi de France, Louis XI, oblige son père, Philippe le Bon à céder certaines villes situées sur la Somme, Charles le Téméraire fonde la ligue du Bien public, alliance féodale contre le monarque. Après avoir menacé Paris, la ligue défait le roi en 1465. Deux traités, en 1465, restituent à Charles les villes de la Somme et lui accordent les comtés de Boulogne et de Guines. Grand vainqueur du roi, Charles, qui brigue la couronne de France, obtient de Louis XI une promesse de mariage avec sa fille aînée.

Mais, devenu duc de Bourgogne à la mort de son père, il néglige son engagement et épouse Marguerite d'York en 1468, s'alliant ainsi avec le frère de cette dernière, le roi d'Angleterre Édouard IV.

Riche et puissant, Charles le Téméraire entreprend la restauration du vieux royaume de Bourgogne en créant, entre la France et l'Empire, une nouvelle Lotharingie, en regroupant les Pays d'en-haut et les Pays d'en-bas. Il va d'abord annexer la principauté de Liège qui séparait le Luxembourg des autres Pays d'en-bas. Celui-ci y parvient dès son avènement à la suite d'une guerre sans merci contre les Liégeois excités à la révolte par Louis XI. En 1468, les Liégeois toujours travaillés par Louis XI firent un dernier effort pour chasser les Bourguignons mais, vaincus, ils n'empêchèrent pas la mise à sac puis l'incendie de leur ville. Mais l'annexion de Liège n'est que temporaire puisque, à la mort de Charles, la ville se libère : elle gardera son autonomie jusqu'à la fin du XVIIIème siècle.

Après avoir joint les Pays d'en-bas avec le Luxembourg, Charles va chercher à assurer le passage du Luxembourg à la Bourgogne. En 1469, il rachète la *Haute-Alsace* à Sigismond de Habsbourg qui a besoin d'argent pour faire la guerre contre les Suisses. Mais il ne garde pas longtemps ce territoire : en 1474, les Alsaciens, mécontents du gouverneur bourguignon de la région, rachètent leur territoire. Charles va compenser cette perte par la conquête en 1475 de la *Lorraine* aux dépens du duc *René II*. Par ailleurs, en 1473, il reçoit du duc Arnold la *Guedre* (territoire au nord-est des Pays-Bas actuels). La continuité territoriale de l'État bourguignon est assurée.

Mais Charles ne s'arrête pas là. Rêvant de reconstituer le territoire de Lothaire Ier (fils de Charlemagne), il ambitionne d'annexer la Provence et l'Italie. Mais dès la première bataille à Grandson, l'armée bourguignonne est vaincue. René II, le duc de Lorraine que Charles avait écarté, parvient à reprendre Nancy, la capitale de la Lorraine. Charles furieux part avec une poignée d'hommes pour assaillir Nancy mais dans ce siège, il trouve la mort (1477).

⁶ État pathologique entraîné par les processus régressifs de vieillissement, caractérisé par une atteinte irréversible des facultés physiques et intellectuelles.

D. Marie de Bourgogne (1477-1482)

La brusque disparition de Charles le Téméraire laisse le pouvoir aux mains de son unique héritière, Marie de Bourgogne, sa fille, âgée d'à peine 20 ans. Elle n'est pas préparée à cette succession et la France en profite pour s'emparer de la Bourgogne, la Franche-Comté, la Picardie et l'Artois. Liège reprend son autonomie et la Gueldre récupère son ancienne dynastie.

Les États de Flandre, de Hainaut, de Zélande et de Hollande réunis à Gand profitent de la situation pour prendre le pouvoir et se faire accorder le *Grand Privilège* du 11 février 1477. Cet acte constitutionnel stipule notamment l'abolition des organes de la centralisation bourguignonne et le rétablissement des privilèges provinciaux et urbains.

Dès la mort de Charles le Téméraire, la France s'est emparée des territoires bourguignons. Elle menace d'envahir ensuite les Pays-Bas. Les troupes françaises sont repoussées, mais ce n'est qu'en 1482 que la paix est signée avec la France.

Après la mort de Marie de Bourgogne, en 1482, ses possessions passent à la maison des Habsbourg (en 1477, Marie de Bourgogne avait épousé l'archiduc Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur germanique et appartenant à la dynastie des Habsbourg). Les provinces belges sont intégrées dans un royaume qui deviendra empire, et leurs intérêts sont désormais subordonnés à ceux des autres possessions des Habsbourg.

6.2. La centralisation bourguignonne

Au XIV^{ème} siècle, la plupart des territoires belges sont plus ou moins indépendants. À la fin du XIV^{ème} siècle, ils passent, un par un, sous la domination de la maison de Bourgogne et forment la partie la plus importante des états bourguignons. Ils se présentent sous la forme d'une fédération de principautés dont le prince commun est le lien. Chacune de ces principautés est dirigée par un *grand bailli*. Dans sa tâche, celui-ci reçoit l'assistance d'un *Conseil*, sorte de cour d'appel, et des *États* (ou *Parlement*) composés des délégués du clergé, de la noblesse et des communes et dont le rôle principal est de voter les impôts chaque année. Dès 1464, Philippe le Bon, pour rendre le vote plus facile, rassemble à Bruxelles les représentants des États provinciaux. C'est l'origine des *États généraux* qui joueront par la suite un rôle politique important.

Au-dessus de ces organismes régionaux, les ducs ont établi des institutions de type central. Parmi ceux-ci, le *Grand Conseil ambulatoire*, qui prend forme sous Philippe le Bon, accompagne le duc dans tout ses déplacements. Il est présidé par le duc lui-même (ou à défaut par une sorte de premier ministre, le *chancelier de Bourgogne*) et est chargé d'assister le duc à régler des questions politiques

importantes, de surveiller la gestion des finances et de juger en dernier recours les sentences des Conseils provinciaux. Philippe le Bon va centraliser le contrôle financier dans deux *Chambres des Comptes*. (Lille et Bruxelles). En 1473, Charles le Téméraire va diviser le Grand Conseil ambulatorio en un *Conseil privé* ambulatorio qui s'occupe des lois et des affaires politiques, une *Chambre des comptes* unique qui siègera à Malines (qui remplace les deux Chambres de Lille et Bruxelles), une Haute Cour de Justice située à Malines également et que l'on appellera *Parlement de Malines*.

Les ducs rencontreront une résistance à cette volonté centralisatrice dans certaines principautés : Liège verra ses tentatives de révolte durement réprimées (sac de Dinant en 1466, destruction de Liège en 1468).

6.3. Les conditions de vie

Il faut nuancer l'image de grande prospérité que l'on a coutume d'associer à la période bourguignonne. Les guerres, les famines régulières, les épidémies de peste touchent durement les populations, surtout dans les campagnes.

A. Famines et fléaux

Entre 1000 et 1300, la population enregistre une forte augmentation en Belgique. Au début du XIV^{ème} siècle, un cap démographique est même franchi. La structure économique est saturée⁷. La limite de la surpopulation est atteinte.

Les premières données démographiques plus ou moins fiables datent de la fin du XV^{ème} siècle, mais elles peuvent s'appliquer à l'ensemble du Moyen Âge tardif. Aux alentours de 1470, on dénombre en Belgique un peu moins d'un million et demi d'habitants, dont 1 million dans l'actuelle région flamande et quelque 450.000 en Wallonie.

La majorité de la population habite la campagne (90 %), sauf en Flandre et dans le Brabant, où le taux d'urbanisation est respectivement de 36 % et 31 %.

Entre le XIV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle, la croissance démographique stagne. Après chaque épidémie ou famine (qui sont devenus des problèmes majeurs à, dès le XIV^{ème} s.), la population augmente rapidement, mais les effets de cette croissance sont annihilés par la catastrophe suivante (au moins une par génération). Entre 1300 et 1500, seule la deuxième moitié du règne de Philippe le Bon, de 1440 à 1470, marque une période de prospérité et de bien-être, sans guerre ni famine.

B. Des guerres incessantes

⁷ Complètement rempli, qui ne peut contenir plus.

L'histoire du Moyen Âge est parsemée de guerres et de batailles, mais, à partir de la période bourguignonne, les conflits s'éternisent. Seule la période entre 1440 et 1470 marque une pause dans le flot ininterrompu de violence militaire. Ces guerres interminables commencent à peser lourdement sur la population.

Ce n'est pas tant le nombre de victimes, tombées sur le champ de bataille, qui est en cause. Les armées, en effet, sont composées de nobles et de mercenaires. Mais lorsque une armée en campagne installe ses campements, elle réquisitionne le grain et le bétail. Les moissons sont souvent détruites par les troupes. Les paysans, réquisitionnés pour l'édification de fortifications militaires, doivent délaisser leurs champs. Les récoltes en souffrent, évidemment.

6.4. La prospérité économique

Selon le chroniqueur Philippe de Commines, les Pays d'en-bas sont une « terre de promesse » que Philippe le Bon dota, dès 1433, d'une monnaie commune, ce qui facilita les échanges commerciaux entre les provinces.

A. L'agriculture

Dès le début du XIV^{ème} s., en Flandre, les procédés agricoles se modifient. On abandonne *l'assolement triennal*⁸ qui avait été utilisé à partir du X^{ème} s. On cultiva sur la jachère⁹ des cultures fourragères servant à la fois d'engrais vert et à l'entretien du bétail. Pendant les XIV^{ème} et XV^{ème} s., la Flandre étend ses élevages de bétail et deviendra jusqu'au XIX^{ème} s. la région-type de l'économie mixte (élevage-agriculture).

Dans les autres régions (Hainaut, Brabant, Namurois, Hesbaye), on garde le système de l'assolement triennal avec jachère obligatoire et la culture céréalière reste dominante.

B. Le commerce

Bruges reste le grand centre de l'argent : les banquiers italiens, notamment les Médicis de Florence au XV^{ème} s., y sont très actifs.

Par contre, le commerce international émigre vers Anvers. La ville d'Anvers voit son port se développer. L'ensablement du Zwin qui bloque le port de Bruges (en dépit des travaux entrepris par Charles le Téméraire) en est une des causes. En outre, la réglementation sévère que Bruges impose aux marchands étrangers porte le coup fatal au commerce brugeois : en effet, Bruges exigeait que les marchands

⁸ Cela signifie que les terres cultivables sont divisées en trois parcelles. Chaque année, une parcelle reste en jachère. Sur la deuxième, on sème des céréales de printemps (avoine et orge) et sur la troisième, des céréales d'hiver (blé et seigle). Cette rotation appauvrit moins le sol et protège mieux le paysan contre une éventuelle mauvaise récolte.

⁹ État d'une terre labourable qu'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte.

règlent leurs affaires par l'intermédiaire des courtiers de la ville. Anvers va elle adopter le principe du *libre commerce* : elle ouvre en 1460 une *Bourse* où les marchands peuvent régler librement leurs transactions. Enfin, la ville d'Anvers va profiter des conflits entre l'Angleterre et la Flandre pour attirer le commerce anglais. Lorsqu'à la fin du XVème s., lorsque des conflits apparaîtront entre Bruges et le régent Maximilien, ce dernier demande aux marchands étrangers de quitter Bruges. Beaucoup d'entre eux s'installent alors définitivement à Anvers qui devient ainsi l'étape de toutes les marchandises et notamment des draps anglais.

C. L'industrie

Au lieu de vendre ses laines, l'Angleterre décide de produire elle-même des draps fins. C'est une terrible concurrence pour l'industrie drapières des villes de Flandre et du Brabant qui finit par périr¹⁰.

Philippe le Bon pense trouver la solution en interdisant le commerce des draps anglais mais dès 1446, il doit lever cet embargo qui désavantage trop Anvers. Ainsi, de nombreuses villes vont tomber : Ypres, Bruges. Gand se sauva en se reconvertissant dans le commerce du blé. Il y a bien des tentatives d'adaptation. On remarque un déplacement des grands centres vers les petites villes et les campagnes où les salaires sont moindres : les industries rurales reprennent vigueur. Le prix de vente de ces draps étant plus petit, ils se vendent plus facilement que les draps fabriqués dans les grandes villes. Les campagnes développent le commerce de la toile de lin qui s'exporte dans toute l'Europe. Certains centres urbains se tournent vers les industries d'art et de luxe comme la tapisserie¹¹ (Tournai, Bruxelles).

¹⁰ Aller à sa ruine, à sa fin (en parlant des choses et surtout des affaires).

¹¹ Ouvrage d'art en tissu, effectué au métier et manuellement, et qui est destiné à former des panneaux* verticaux.